



Principales

Nom du produit	ComPacT NS
Nom de l'appareil	ComPact NS800 NA
Type de produit ou équipement	Interrupteur-sectionneur
Application	Distribution
Type d'offre	C4
Description des pôles	3P
Type de réseau	CA
Niveau de performance	NA
Aptitude au sectionnement	Oui se conformer à CEI 60947-3

Complémentaires

Fréquence du réseau	50/60 Hz
Type de commande	Par maneton
Mode d'installation	Fixe
Support de montage	Châssis
[Ie] courant assigné d'emploi	AC-23A : 800 A CA 50/60 Hz 220/240 V AC-23A : 800 A CA 50/60 Hz 380/415 V AC-23A : 800 A CA 50/60 Hz 440/480 V AC-23A : 800 A CA 50/60 Hz 500/525 V AC-23A : 800 A CA 50/60 Hz 660/690 V
[Ui] tension assignée d'isolement	800 V CA 50/60 Hz se conformer à CEI 60947-3
[Uimp] tension assignée de tenue aux chocs	8 kV se conformer à CEI 60947-3
[Ith] courant thermique conventionnel	800 A à 60 °C
[Icw] courant assigné de courte durée admissible	25 kA pendant 0,5 s se conformer à CEI 60947-3 4 kA pendant 20 s se conformer à CEI 60947-3
[Icm] pouvoir assigné de fermeture en court-circuit	52 kA 690 V CA à 50/60 Hz
[Ue] tension assignée d'emploi	690 V CA 50/60 Hz se conformer à CEI 60947-3
Coupeure pleinement apparente	Oui
Coupeure visible	Non
Durée de vie mécanique	6000 cycle se conformer à CEI 60947-3
Durée de vie électrique	1000 cycle 440 V CA 50/60 Hz se conformer à CEI 60947-3
"Pas" de raccordement	70 mm
Hauteur	327 mm
Largeur	210 mm
Profondeur	147 mm
Poids du produit	14 kg

Environnement

Normes	CEI 60947-3
Certifications du produit	ASTA[RETURN]ASEFA
Degré de pollution	3 se conformer à CEI 60947-3
Température ambiante de fonctionnement	-25...70 °C
Température ambiante de stockage	-50...85 °C

Durabilité de l'offre

Statut environnemental de l'offre	Produit Green Premium
Régulation REACH	 Déclaration REACH
Directive RoHS UE	Conforme aux dérogations
Sans mercure	Oui
Régulation RoHS Chine	 Déclaration RoHS Pour La Chine
Information sur les exemptions RoHS	 Oui
Profil environnemental	 Profil Environnemental Du Produit
Profil de circularité	 Informations De Fin De Vie
DEEE	Sur le marché de l'Union Européenne, le produit doit être mis au rebut selon un protocole spécifique de collecte des déchets et ne jamais être jeté dans une poubelle d'ordures ménagères.